



3 5036 01015952 6

4

1944. N° 13

Le Gouvernement canadien propose aussi qu'instructions soient données aux ingénieurs du Canada et des États-Unis de prendre toutes les mesures à leur portée pour réduire au minimum l'effet de cette dérivation d'eau sur l'aspect pittoresque de la cataracte de Niagara.

Veillez agréer, Monsieur le Secrétaire d'État, l'assurance renouvelée de ma très haute considération.

LEIGHTON McCARTHY

II

*Le Secrétaire d'État des États-Unis
à l'Ambassadeur du Canada*

SECRETARIAT D'ÉTAT

WASHINGTON, le 3 mai 1944.

Excellence,

J'ai l'honneur de vous informer que le Gouvernement des États-Unis agréé la proposition énoncée dans votre note du 3 mai 1944 et qu'il ne soulèvera pas d'objection à ce que soient dérivés 4,000 pieds cubes d'eau de plus par seconde sur la rive canadienne de la rivière Niagara aux conditions spécifiées dans votre note.

Il consent de même à ce que les ingénieurs des deux pays soient chargés de prendre toutes mesures à leur portée pour réduire au minimum l'effet de cette dérivation d'eau pour le temps de guerre sur l'aspect pittoresque de la cataracte de Niagara.

Votre note et la présente réponse à votre note, une fois approuvées par le Sénat, seront réputées constater l'accord intervenu entre les deux Gouvernements à ce sujet.

Veillez agréer, Excellence, les assurances renouvelées de ma très haute considération.

CORDELL HULL